

lavages du canal avec une légère solution de permanganate, sous faible pression, en ne forçant pas l'orifice interne. Si la cavité utérine est envahie, et la métrite constituée, malade au lit, avec application d'une vessie de glace sur le ventre, en évitant dans cette phase tout examen ou intervention. Injections antiseptiques faibles, sous faible pression. Quelques sangsues au périnée si les douleurs sont trop vives et lavements laudanisés calmants.

Tout accident aigu ayant disparu dans la phase chronique, tamponnement vaginal, pansements intra-cervicaux. solution de permanganate ou nitrate d'argent. Si la cavité utérine est envahie en totalité, dilatation douce mais large de l'utérus à la laminaire. pansements répétés à la gaze avec glycérine créosotée ou au naptol camphré. Fréquentes injections au permanganate et surveillance spéciale au voisinage de l'époque menstruelle. Dans les cas de cervicite blennorrhagiques invétérée, excision de la muqueuse cervicale infectée. Détruire les foyers de gonocoques cantonnés dans l'urètre, les glandes de Skène et celles de Bartholin. — *Rev. de Thérapeutique.* R. Br.

TRAITEMENT DES HÉMORRHAGIES UTÉRINES. (*Clinical Journal*, 18 décembre 1895.)—Routh énumère comme il suit les médicaments usités en cas de métrorrhagie.

*Er,ot* — C'est le remède le plus habituel. Il agit en contractant les artérioles, apparemment en vertu de son action sur la fibre musculaire lisse et il agit spécialement sur le muscle utérin, en excitant une contraction tonique. Parfois il peut agir sur les intestins, ce qui empêche certaines personnes de le tolérer. On le reconnaît bien aux coliques de l'enfant qui tète, lorsque la mère prend de l'ergot. De temps en temps aussi, on constate l'effet de l'ergot sur le cœur, par la production d'une pseudo-angine et le ralentissement des pulsations, surtout chez les personnes déjà atteintes d'insuffisance cardiaque.

Les artérioles se contractent sur tout le corps, et le travail du cœur s'en trouve augmenté. En règle générale, toutefois, l'ergot peut être administré durant un certain temps sans inconvénient. Par l'amoindrissement de vascularité qu'il produit dans l'utérus il diminue la nutrition des fibromes et en favorise l'expulsion par les contractions utérines qu'il excite. Il y a lieu de donner l'ergot avec continuité, dans tous les cas d'hémorrhagie utérine, où son emploi est indiqué, en commençant pour les règles, le troisième ou le quatrième jour de la période, en le suspendant juste avant le retour des époques, surtout s'il y a habituellement dysménorrhée. Quelquefois, en cas semblable, on peut continuer l'ergot, en ajoutant la belladone. Les doses usuelles sont d'un demi-gros (*drachm*) d'extrait fluide trois fois par jour, ou bien d'un ou deux grains d'ergotine, ou de 17120 à 17150 de grain d'ergotinine, beaucoup plus active.

L'*hydrastis* est une autre substance de beaucoup de valeur, souvent semblable dans son action à l'effet combiné de l'ergot et de la belladone; car outre qu'elle produit la contraction utérine et combat l'hémorrhagie de la même manière que l'ergot, c'est aussi un sédatif. Des doses d'une demi-drachme de teinture ont un bon résultat.

Le *cannabis indica* est encore un de nos meilleurs médicaments, mais il n'est pas souvent administré. Un quart, un tiers, ou même un demi-grain de cannabis indica est la dose usuelle, et souvent paraît arrêter l'hémorrhagie, mieux même que l'ergot ou l'hydrastis. S'il y a douleur en même temps qu'hémorrhagie, comme, par exemple, en cas de dysménorrhée causée par des fibromes de l'utérus, le cannabis indica est plus utile que l'ergot. On peut aussi l'administrer sous forme de tannate de cannabis, de deux à dix grains. La teinture est peu sûre.

Dernièrement le Dr Wright (de Netley), a préconisé le chlorure de calcium. On l'employait, depuis bien des années, conjointement avec le bromure de potassium et le chlorure d'ammonium pour les fibromes. L'action du chlorure de calcium n'était pas comprise à cette époque. On supposait qu'il déposait des sels